Ami du Clergé du 30 mai 1929

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour la fête du Sacré-Cœur. — II. Jésus-Christ l'ami du peuple, 321.
Cours de prônes sur le Décalogue. — XVI. Ce qui est défendu le dimanche, 324.
Pour une bénédiction de cloches. — Les rites de la cérémonie ; le rôle des cloches et la manière de les bien écouter, 327.
Pour une prise de soutane. — Fidélité à la vocation, 329.
Conférences aux hommes. — XVIII. L'immoralité, 331.

POUR LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR

II

JÉSUS-CHRIST L'AMI DU PEUPLE

Misereor super turbam.
J'ai pitié de ce peuple.
(Marc, VIII, 2).

Mes frères,

Cette exclamation jaillie spontanément du Cœur de Jésus, au spectacle de la foule épuisée qui le suivait depuis trois jours, à travers les campagnes de la Judée, suffirait seule à prouver sa divinité.

Avant lui, en effet, nul homme n'avait songé à la dire dans le monde. Après lui, nul homme, à moins qu'il n'ait été animé de son esprit, n'a pu la redire avec sincérité et sans mensonge. Ce précepte de la charité fraternelle, qui nous paraît aujourd'hui si naturel, était cependant inouï sur notre terre, avant Notre-Seigneur. En le promulguant à l'oreille émerveillée de ses disciples, il put leur dire en toute vérité, que c'était son précepte à lui : *præceptum meum,* un précepte nouveau, *præceptum novum,* et que sa pratique distinguerait à jamais ses disciples du reste de l'humanité : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis.* (Jo., XIII, 35).

Chose triste à dire ! Le cœur humain dépourvu de religion, l'est aussi de compassion pour les petits, pour les pauvres, pour ceux que la douleur accable. Ces orgueilleux philosophes de l'antiquité, qui ont écrit de si belles pages sur la fraternité humaine, sur l'aumône, sur le devoir de soulager la souffrance, furent, dans la pratique de la vie, S. Paul l'affirme, encore plus durs, plus inhumains, plus dénués de cœur, que ceux qu'ils avaient la prétention d'instruire et de réformer. Ils écrivaient dans leurs élégantes dissertations humanitaires que l'homme touché par le malheur est une chose sacrée, et ils piétinaient leurs esclaves, et ils ne trouvaient pas dans l'excès de leurs richesses une obole pour les miséreux et les vieillards sans asile et sans argent.

Les hôpitaux et, en général, tous les établissements charitables, ne sont certes pas d'origine païenne ; non, ils sont d'origine chrétienne. Tous ont eu pour fondateurs, comme ils ont aujourd'hui pour uniques soutiens, des cœurs compatissants et généreux, qui ont appris la charité à l'école du Christ Jésus. A l'heure actuelle, il faut le dire et le redire plus haut que jamais, la charité n'est pas une vertu humaine, mais elle est une vertu chrétienne. C'est Jésus-Christ qui l'a créée, c'est l'Eglise qui l'a conservée sur notre terre. Le budget de la charité est alimenté, presque exclusivement, par les aumônes des âmes religieuses. Fermer les églises, tarir les sources du dévouement religieux, ce serait fermer les établissements de bienfaisance et les vouer tous à une ruine prochaine et irrémédiable.

Oh ! je sais bien que les apôtres d'une fraternité qui n'a pas su se montrer jusqu'ici charitable, tandis que la charité chrétienne fut toujours fraternelle, essaient de faire concurrence à la charité de l'Eglise. Je sais bien que, dans des feuilles publiques répandues à profusion, dans des réunions qui ont pour but avoué la charité et pour secret mobile de sordides calculs, de cyniques exploiteurs de l'humanité souffrante voudraient s'approprier comme héritage exclusif la divine parole du Christ : « *Misereor super turbam :* j'ai compassion du peuple ! »

Ils aiment le peuple ! ah oui, ils l'aiment... comme le vautour ou le lion du désert aime la proie qu'il déchire et dont il se repaît. Ils aiment le peuple ! oui, ils l'aiment... à condition de vivre à ses dépens, de s'engraisser de ses sueurs, de posséder par lui le prestige de l'autorité et de l'influence... et aussi, il faut bien le dire, le bien-être de la richesse.

Est-ce ainsi que Jésus a aimé le peuple ? Cette instruction a pour but de vous le dire. Puisse-t-elle vous faire mieux comprendre la divine tendresse de son Cœur divin !

I

Avant de prononcer, devant ses apôtres, cette touchante parole de commisération : J'ai compassion du peuple, Notre-Seigneur Jésus-Christ avait voulu vivre de la vie du peuple. Il avait voulu travailler comme le peuple, partager les sueurs et les fatigues du peuple.

En effet, par sa naissance, Jésus appartient au peuple, aux classes souffrantes et laborieuses. S. Mathieu nous apprend, il est vrai, que sa famille était illustre, la plus illustre même de toutes celles qui ont publié leur généalogie. Quelle famille plus noble, en effet, que celle de David et d'Abraham ? Mais les familles se développent et grandissent comme les individus. Un jour vient où elles touchent à l'apogée de leur splendeur, puis, rapidement, elles s'affaissent sous le poids des ans, et elles disparaissent au sein de l'indifférence générale, comme ces vieillards qui se trouvent étrangers au milieu de la génération qui les entoure.

Depuis de longs siècles, les descendants de David avaient vu se briser entre leurs mains le sceptre de la royauté, et de la grandeur de leur race ils ne conservaient plus ni la considération, ni la richesse, mais seulement un stérile souvenir.

Il est des familles qui, bien que déchues de leur antique splendeur, conservent aux regards du monde une considération et une influence qui les maintiennent au premier rang. Hélas ! la famille humaine

de Jésus était même dépouillée de ce prestige qui sert d'auréole aux grandes infortunes. Un mot de l'Evangile nous le dit : « N'est-ce pas là Jésus, se demandent les Juifs, le fils du charpentier de Nazareth ? »

Il est des artisans qui vivent dans l'aisance et même dans l'abondance des choses de la vie. Il ne paraît pas que Joseph vécût au sein de cette heureuse médiocrité, car comment expliquer alors qu'il se fût rendu à Bethléem sans la somme d'argent nécessaire pour obtenir une place dans les hôtelleries de cette petite cité ?

Mendier, tendre la main à la charité publique, est la condition la plus douloureuse, la plus humiliante, à laquelle un homme puisse être réduit ; elle l'est au point que beaucoup lui préfèrent la mort. C'était le châtiment que le saint roi David appelait sur la tête de ses ennemis : « Que leurs enfants soient errants, sans asile et réduits à mendier leur pain. » (Ps. CVIII, 10). Jésus a mendié, notez ce mot, il a imploré la compassion publique... et il a eu le déboire d'être dédaigné et rebuté par elle ! Il s'est trouvé sans abri, sans pain, sans argent dans les rues de l'inhospitalière cité de Bethléem.

Mais il est des hommes qui, nés d'une famille pauvre et même indigente, s'élèvent rapidement par leur industrie, leur intelligence, leur habileté à profiter des circonstances, bien au-dessus de leur condition première ! Notre-Seigneur qui, à l'âge de douze ans, étonnait les Docteurs juifs par la sagesse de ses réponses et l'étendue de son savoir, aurait donc pu monter promptement jusqu'au faîte de la hiérarchie sociale. Il ne le voulut pas. Né pauvre, il voulut vivre pauvre ; il se livra à des travaux manuels pendant tout le temps de sa jeunesse. Voyez-le à Nazareth, où il demeure. Sa maison est étroite, pauvre, comme le sont toujours celles du peuple. Son vêtement est grossier, sa nourriture commune, son travail monotone, ininterrompu, vulgaire. Ses mains deviennent calleuses, au contact de l'outil ; la sueur inonde son front, la fatigue courbe son corps. Ses relations sont conformes à son genre de vie, identiques à celles de toutes les petites gens. Il vit, en un mot, avec le peuple et comme le peuple.

Mais il est des hommes du peuple qui jouissent d'une certaine indépendance, qui ne sont les subordonnés de personne, et qui demeurent les maîtres absolus de leur vie. Voyez l'agriculteur, par exemple. La terre qu'il cultive le fait vivre. Il n'a point de serviteur, il est vrai, mais il n'est pas, non plus, au service d'un maître.

Jésus, vous le savez, se fit artisan, comme Joseph son père nourricier. Or, l'artisan est le serviteur de tous ceux qui paient son travail. Il exerce son métier au profit de tous, il est parfois obligé de subir les plus déraisonnables caprices, les exigences les moins fondées. Jésus s'est donc mis au service du peuple. Il a travaillé pour les riches, pour les pauvres, pour les bons, pour les méchants. Après avoir fait consciencieusement sa journée, il a connu le chagrin de voir son travail déprécié, car cela arrive à tout artisan, une fois ou l'autre. Qui sait ?... il s'est peut-être vu obligé de débattre le maigre salaire qui lui était légitimement dû, et qui lui eût été nécessaire pour le soulagement de sa sainte mère.

Vingt années durant, il habite le pauvre atelier de Nazareth. Quand il atteint enfin sa trentième année et que sonne l'heure d'ouvrir son ministère public, de commencer le cours de ses prédications, qui soulèveront autour de lui les frémissements de la plus enthousiaste admiration, changera-t-il d'habitudes, de genre de vie, de relations ? Non ! Il demeurera, partout et toujours, l'ami du peuple, le fils du peuple, le serviteur du peuple, l'homme du peuple. Jusqu'à la mort, il gardera son genre de vie de Nazareth et même de Bethléem. Pour nous en convaincre, observons-le dans sa vie publique.

II

En voyant Jésus fréquenter le peuple, les pharisiens, c'est-à-dire les représentants de la classe riche, influente, manifestent un vif mécontentement et, dans leur colère, croyant le déshonorer, l'appellent : *l'ami des publicains*,... des publicains qui étaient regardés comme des gens de rien.

Un jour, raconte l'Evangile, le bon Maître avait accepté le pain de l'hospitalité chez Mathieu le publicain. A ses côtés avaient pris place nombre de publicains et de gens du peuple. Ce que voyant, les pharisiens de s'écrier en s'adressant aux disciples : « Comment votre maître oublie-t-il sa dignité jusqu'à s'asseoir à la table de pareilles gens et à manger avec eux ? » Jésus les entend, et quelle est sa réponse ? « Ce ne sont pas les bien portants, mais les malades qui ont besoin du médecin... Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. »

La vie de Jésus qui fut pauvre à Bethléem et à Nazareth, le demeure ou plutôt le devient plus encore, durant les jours de son ministère public. Un homme de bonne volonté le priait, un jour, de l'enrôler parmi ses disciples. — « Où que vous alliez, lui disait-il, je vous suivrai ! » — « Que parles-tu de me suivre ? lui réplique Jésus ; les fauves des bois ont une tanière et les oiseaux du ciel un nid, mais le Fils de l'Homme ne possède pas une pierre où reposer sa tête. Auras-tu le courage de me suivre ? » Les agents du fisc se présentent pour réclamer le montant du tribut, dont chaque citoyen est redevable vis-à-vis de l'Etat... Impossible de satisfaire à leur demande, pas une obole n'est en possession des disciples : « Va, dit alors Jésus à S. Pierre, va à la mer, ouvre la gueule du premier poisson que tu prendras, tu y trouveras deux pièces d'argent, tu les donneras, l'une pour toi, l'autre pour moi. »

Le croirions-nous ? Celui qui donne la nourriture et le vêtement aux petits oiseaux, la rosée et l'ombre au lis de la vallée, a éprouvé ici-bas les rigueurs de la faim et du froid. Un jour de fête, on put voir les apôtres pénétrer dans un champ de blé, en arracher quelques épis et les froisser entre leurs mains, tant était pressante la faim qui les tenaillait. Sous les portiques qui entouraient le Temple de Jérusalem, le Maître se promenait un jour à grands pas.

Quelle était la raison de cette marche précipitée ? D'un mot, l'Ecriture nous le dit : « *Hiems erat*, c'était l'hiver, » il faisait froid, et Notre-Seigneur réchauffait ainsi ses membres engourdis par la rigueur de la température.

Va-t-il d'une ville à l'autre pour y prêcher l'Evangile ? C'est toujours à pied, au prix parfois des plus grandes fatigues, comme au jour où il dut s'asseoir sur la margelle du puits de Jacob, afin de retrouver ses forces dans le repos. Au jour de sa triomphale entrée à Jérusalem, il consentira, il est vrai, à se servir d'une monture ; mais quelle monture ? Celle des pauvres et des indigents.

Que dis-je ? Il identifie tellement sa vie à celle des pauvres, qu'il récompense comme accordés à lui-même tous les soulagements qu'on leur procure. « Ce que vous accordez aux plus petits des miens, c'est à moi que vous l'accordez ; ce que vous leur refusez, c'est à moi que vous le refusez » (Mt., xxv, 40, 45).

Serez-vous étonnés si j'ajoute qu'il est le docteur et l'apôtre des pauvres ? Comment définit-il l'objet de sa mission, lorsqu'il parle, pour la première fois, dans la synagogue de Nazareth ? « *Evangelizare pauperibus misit me Deus*. Mon Père m'a envoyé pour enseigner l'Evangile aux pauvres » (Luc, iv, 18). Quel signe donne-t-il à Jean-Baptiste pour lui prouver qu'il est réellement le Messie ? « Allez répondre à votre maître, dit-il à deux de ses disciples, qu'à ma parole les aveugles voient, les muets parlent, les sourds entendent... et ajoutez que je prêche l'Evangile aux pauvres. »

Il instruit le peuple partout, sur le flanc des collines, dans les plaines, sur les grands chemins, et il lui parle cette langue simple, imagée, qui rend son enseignement accessible même aux esprits les moins ouverts et les moins cultivés : « *Sine parabolis non loquebatur eis.* »

Assidu à instruire le peuple, il est empressé à soulager les misères qui l'accablent. Ecoutez ce récit de l'Evangile : Le divin Maître se trouvait aux environs de Capharnaüm. Un riche habitant de cette ville va le trouver, et, les larmes aux yeux, le supplie de descendre jusque dans sa maison, pour rendre la santé à son fils. Notre-Seigneur l'accueille froidement et lui fait une réponse qui ressemble un peu à un refus. Ce père désolé insiste. — « Allez, lui dit alors Jésus, votre fils vivra. » Quelques heures plus tard, comme il entrait à Capharnaüm, entouré de ses disciples, un humble officier des armées romaines vient s'agenouiller à ses pieds. « Seigneur, j'ai chez moi un esclave perclus de tous ses membres, et qui est en proie aux plus vives douleurs. » — « J'irai, répond aussitôt le divin Maître qui ne lui laisse pas achever sa phrase, j'irai et je le guérirai. » Tout à l'heure, il avait refusé de se rendre dans la maison d'un riche, tout en lui accordant cependant la faveur qu'il lui demandait,... et il s'offre, spontanément, à courir au chevet du pauvre !

Ah ! que l'orgueilleuse jactance des pharisiens ne prononce pas, devant lui, une parole de mépris à l'adresse du peuple : de ses lèvres divines tomberaient aussitôt les paroles de châtiment. « Hypocrites, leur répliquait-il un jour, sépulcres blanchis, les usuriers et les femmes sans mœurs vous précéderont dans le royaume de Dieu, car mon précurseur Jean-Baptiste vous a montré la voie de la justice et vous avez refusé d'y entrer, mais à sa voix les usuriers et les femmes de mauvaise vie ont fait pénitence et se sont convertis ! »

Quand le Sauveur veut poser les fondements de son Eglise, et choisir les apôtres qui la propageront à travers le monde, est-ce dans la classe riche, cultivée, dans la classe influente de la société qu'il choisit ses recrues ? Non ! il les cherche parmi les gens du peuple.

C'est qu'en lui se vérifiait la parole de la Sainte Ecriture : « *Non est apud Dominum Deum nostrum... personarum acceptio.* » (II Par., xix, 7). Il jugeait les hommes à leur vraie valeur, et non d'après ce faux éclat que donne la richesse. L'événement montra que ses élus, si pauvres qu'ils fussent, étaient dignes de son choix.

Qui n'admirerait en effet le désintéressement, la générosité, la magnanimité de ces humbles enfants du peuple, répondant à l'appel du Messie ? Sans retard, sans hésitation, sans calcul sur la suite de leur démarche, ils quittent tout. Quels seront leurs moyens de subsistance ? Quel sera leur salaire ? Ils ne se livrent pas une seconde à ces réflexions. Est-il possible, je vous le demande, de trouver des âmes plus élevées, des caractères plus nobles, des volontés plus énergiques, des cœurs plus dévoués ? N'estimez-vous pas, m. f., que ces obscurs pêcheurs de la Galilée méritent d'être signalés parmi les créatures d'élite que compte l'humanité ?

L'invitation de Jésus ne rencontra pas chez tous le même bienveillant accueil. Savez-vous qu'un jeune homme riche qui s'offrait à lui pour le suivre, revint sur sa détermination dès qu'il connut à quel genre de vie il devrait se soumettre ? Savez-vous que plusieurs fils d'opulentes familles, sans opposer un refus catégorique, alléguèrent cependant des prétextes, pour différer l'exécution d'un projet qu'ils n'avaient pas le courage d'aborder ?

Dans notre siècle où, trop souvent, l'or tient lieu de vertu et de mérite, il est nécessaire de relever l'erreur qui porte trop de gens à croire que la noblesse d'âme, l'élévation des sentiments sont l'apanage de la richesse ou d'une grande naissance, tandis que les pauvres et les enfants du peuple n'ont que des âmes vulgaires, rabaissées, sans ampleur d'idées et de vues. N'est-ce pas le contraire qui se produisit chez les Apôtres et qui se produit le plus habituellement ? Le bien-être n'asservit-il pas les caractères et les volontés ?

Le cardinal Guibert, qui fut l'un des plus fervents apôtres du Sacré-Cœur et l'une des plus pures gloires de la Provence dans le siècle dernier, disait dans une de ses lettres : « Mon père et ma mère vivaient de leur métier de jardinier, aux portes de la ville d'Aix. Nous étions quatre enfants. Quand sonnait l'heure du repas, nos parents nous faisaient manger les premiers, puis ils mangeaient eux-mêmes

ce qui restait, mais seulement quand il en restait, ce qui n'arrivait pas toujours. » Cela veut dire, m. f., que ce père et cette mère de famille, après avoir travaillé, peiné durant toute la journée, pour donner du pain à leur jeune famille, savaient encore s'imposer les rigueurs de la faim pour l'éviter à leurs enfants.

Je ne sais si je me trompe ; mais dans notre société moderne pourrait-on trouver beaucoup de pères et de mères capables de cet héroïque dévouement ? Pourrait-on rencontrer un si noble sentiment parmi ces voluptueux raffinés qui fréquentent le théâtre et les maisons de jeu, ou chez ces ferventes des modes modernes qui croiraient s'abaisser si elles s'occupaient du détail de leur ménage, ou même si elles consentaient à remplir les devoirs les plus élémentaires de la maternité ?

Partout où il rencontre des cœurs purs, tendres, dévoués, que ce soit dans un palais ou dans une chaumière, Jésus, le Dieu si miséricordieux, s'incline amoureusement vers eux, et il les bénit dans leur personne et dans la personne de leurs enfants. « Je vous les ai donnés, ces enfants, leur dit-il, car c'est moi qui accorde ou refuse, à mon gré, les joies de la paternité et de la maternité ! Je vous les ai confiés afin que vous les éleviez pour moi et que vous les préserviez de l'atteinte du mal. Vous avez accompli fidèlement votre devoir. C'est pourquoi, ces enfants, aujourd'hui je vous les redemande : donnez-les moi. Donnez-moi votre fils, j'en ferai mon apôtre en déposant sur sa tête la couronne du sacerdoce. Donnez-moi votre fille, mon cœur aura pour elle d'incomparables tendresses ; je lui donnerai plus d'amour que le monde ne lui en pourrait prodiguer. Ce sera entre nous une vie à deux qui ne finira jamais : ici-bas, je dresserai mon trône au milieu de son cœur, et là-haut, je l'introduirai éternellement dans le sanctuaire de mon divin Cœur. »

Ces magnifiques promesses, ces sublimes appels, Dieu les adresse de préférence, nous pourrions même dire exclusivement, tant les exceptions sont rares, aux familles chrétiennes qui tiennent moins à l'or qu'à la vertu et qui se préoccupent davantage de s'assurer et d'assurer à leurs enfants un trésor au ciel que de vastes possessions sur la terre.

* *

Me permettrez-vous, m. f., avant de clore cet entretien, de vous citer un dernier témoignage d'estime et d'amour que Jésus a donné au peuple ?

Le divin Sauveur est cloué sur la croix, son visage est livide, il n'a plus qu'un souffle de vie... il va mourir ! Dans le petit groupe de personnes qu'un amour plus fort que la mort retient sur le Calvaire, j'aperçois des riches et des pauvres. Jean, le robuste pêcheur de Galilée, est un pauvre ; la famille de Madeleine compte parmi les plus considérables de Jérusalem.

A qui le cœur de Jésus va-t-il confier son trésor le plus précieux, je veux dire sa sainte Mère ? Ne vous semble-t-il pas que c'est à Madeleine ?... elle pourra ainsi payer à la mère une part de cette reconnaissance qu'elle a contractée vis-à-vis du fils ?

Oh ! de quelle filiale sollicitude Madeleine n'entourerait-elle pas cette Vierge bénie, dans la tranquille et opulente villa de Béthanie... Madeleine dont le cœur est un foyer d'amour vaste comme le monde ? Et Marthe, dont la dévorante activité ne peut supporter qu'un seul détail du service de la maison soit en souffrance, ne serait-elle pas heureuse de posséder chez elle la Mère de Jésus ? Et Lazare qui, à la voix du Seigneur, quitta le tombeau où il reposait depuis quatre jours, n'éprouverait-il pas un réel bonheur à se faire lui-même le serviteur de Marie ?

Et pourtant, non, Jésus donne sa mère à S. Jean, l'enfant du peuple. Jésus veut que sa mère née dans une pauvre maison et qui a passé sa vie ignorée et laborieuse, comme la passent les humbles filles du peuple, meure dans la maison d'un homme du peuple ! Là-haut, au ciel, le plus glorieux trône l'attend ; ici-bas, une chaumière, des vêtements pauvres, une nourriture tout ordinaire la confondront avec les pauvres et les enfants du peuple !

Tel fut le Cœur de Jésus, durant les jours de son passage au milieu de nous. Tel il demeure aujourd'hui au ciel et dans l'Eucharistie, accessible à tous, miséricordieux et compatissant à tous.

Ses premiers adorateurs ont été des bergers ; ses premiers prêtres des pêcheurs. Allez donc à lui avec confiance, nul n'est exclu de sa présence, excepté le riche égoïste qui ne sait pas compatir aux besoins des pauvres qui vivent autour de lui.

Allez à lui ! De son Cœur divin jaillissent, encore plus abondants aujourd'hui, ces fleuves de grâces qui purifient les âmes de leurs souillures et leur communiquent la vie surnaturelle. Allez à lui ! car à tous il répète, ce soir, comme autrefois à ses apôtres : « Demandez et vous recevrez, car je veux que votre joie soit complète. » Ainsi soit-il.

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XVI

CE QUI EST DÉFENDU LE DIMANCHE

Mes frères,

« La loi du dimanche, dit Mgr Besson, est exprimée dans toute son étendue par les paroles mêmes dont l'Ecriture se sert pour en raconter l'origine. Elle dit que Dieu *se reposa* le septième jour et qu'il le *sanctifia*. De ces deux termes si divers et si remarquables résultent pour l'homme une défense à garder et un commandement à accomplir. Il faut, le dimanche, s'abstenir de tout travail car Dieu lui-même s'est reposé : telle est la partie négative du précepte ; il faut sanctifier ce repos car Dieu lui-même l'a béni : telle est la partie positive [1]. »

Dans cette instruction, nous traiterons la partie négative de ce troisième commandement et nous dirons de *quelles œuvres* nous devons nous abstenir le dimanche pour observer le repos que Dieu nous prescrit, *quelles exceptions* ce repos comporte et *quel*

[1] *Décalogue*, 9e conf.

péché nous commettons quand nous le violons sans motif légitime.

I

Relativement à la sanctification du dimanche, les théologiens distinguent trois sortes d'œuvres : les œuvres libérales, les œuvres communes et les œuvres serviles.

Les œuvres *libérales* sont celles où l'esprit a plus de part que le corps et qui tendent à la culture de l'intelligence, aux plaisirs de l'esprit : telles sont la lecture, l'écriture, la musique, le dessin, l'étude même pénible des sciences et des arts. Ces œuvres sont appelées libérales, parce qu'avant le christianisme elles étaient accomplies par les personnes libres et jamais par les esclaves.

Les œuvres *communes* sont celles auxquelles l'esprit et le corps ont une part égale, comme se promener à pied, à cheval ou en voiture. Ce sont celles aussi qui s'imposent le dimanche comme les autres jours, aux personnes libres comme aux esclaves, telles que procéder aux soins du ménage, préparer les aliments, soigner le bétail.

Ces deux sortes d'œuvres sont permises le dimanche à condition qu'elles n'empêchent pas l'assistance à la messe.

Les œuvres *serviles* sont celles où le corps a plus de part que l'esprit, par exemple labourer, tailler la pierre, forger, scier du bois, faire la lessive. Ces œuvres sont appelées serviles parce qu'avant Jésus-Christ qui, en s'y livrant, a réhabilité le travail manuel, ces œuvres étaient censées déshonorer ceux qui s'y livraient et étaient réservées aux esclaves, en latin « *servi* », d'où vient le mot « serviles ».

Les œuvres serviles sont défendues le dimanche parce que, plus fatigantes, elles sont incompatibles avec le repos commandé par Dieu. « Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier, avait-il dit au peuple juif. Pendant six jours tu travailleras et tu feras tous tes ouvrages. Mais le septième jour est un sabbat consacré à Jéhovah ton Dieu. Tu ne feras aucun ouvrage ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes, car, pendant six jours, Jéhovah a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, et il s'est reposé le septième jour » (Ex., xx, 8-11).

Vous le voyez, Dieu ne nous défend pas seulement de travailler nous-mêmes, il nous défend de faire travailler les autres, et si nous le faisons, nous commettons la même faute que si nous travaillions personnellement.

Cette défense était si rigoureuse sous l'Ancienne Loi qu'il n'était pas même permis le jour du sabbat de préparer les aliments; on devait le faire la veille, et c'est pour cela que chez les Juifs, le vendredi portait le nom de « *parasceve* » qui signifie journée des préparatifs. Dieu lui-même se soumettait à la règle, puisque nous le voyons dans le désert faire tomber du ciel, la veille du sabbat, double ration de manne, afin que les Hébreux puissent en ramasser suffisamment pour le vendredi et le samedi. Vous savez avec quelle sévérité Dieu commanda de punir dans le désert un homme qui avait violé ce repos en ramassant du bois. Sur l'ordre de Dieu que Moïse avait consulté, il fut conduit hors du camp et lapidé.

II

Notre-Seigneur, auteur et maître du sabbat, a atténué cette sévérité. Aujourd'hui, il est non seulement permis de se livrer le dimanche à des œuvres libérales et à des œuvres communes, mais il est parfois permis de se livrer à des œuvres serviles. Les principales raisons qui nous y autorisent sont : la dispense de l'Eglise, la coutume, la nécessité, la piété et la charité.

La dispense de l'Eglise, avons - nous dit. Notre-Seigneur a en effet donné à son Eglise le pouvoir de lier et de délier. De même qu'elle peut nous lier par des obligations nouvelles en instituant de nouvelles fêtes, ainsi elle peut nous délier, momentanément du moins, de l'obligation d'observer le repos du dimanche quand il y a une raison d'en dispenser. Cette dispense, le pape peut l'accorder pour toute l'Eglise, l'évêque pour son diocèse, le curé pour sa paroisse. Lorsque nous sommes dans la nécessité de travailler le dimanche, demandons-en donc l'autorisation, ce sera le plus sûr moyen de le faire en sûreté de conscience et sans scandale pour personne.

La seconde raison qui nous permet de travailler le dimanche est la coutume. On peut légitimement s'y conformer quand elle est approuvée par l'autorité religieuse. C'est ce que nous apprend l'article 1248 du droit canonique lorsqu'il nous dit que, les dimanches et jours de fête, on doit s'abstenir des œuvres serviles, des procès et des actes publics de commerce ou de négoce, à moins que ces derniers ne soient autorisés par une coutume légitime ou des indults particuliers. C'est ainsi qu'en raison de la coutume, les marchands de denrées alimentaires ne pèchent pas en tenant leurs magasins ouverts le dimanche, ni les coiffeurs, ni les barbiers en exerçant leur art, ni les forains en tenant boutique ce jour-là.

La troisième raison qui légitime le travail du dimanche est la nécessité. La nécessité n'a pas de loi, en effet, et c'est un axiome de théologie que les lois positives cessent d'obliger quand leur observation entraîne de graves inconvénients. Notre-Seigneur l'enseigne, du reste, dans l'Evangile, quand il prend, contre les Pharisiens, la défense de ses disciples qui, pressés par la faim, ont cueilli des épis de blé et les ont froissés pour en manger les grains.

Sont donc excusables lorsqu'ils travaillent le dimanche, ceux qui sont chargés d'un service public, comme les facteurs, les courriers, les employés de chemin de fer, les serviteurs que leurs maîtres obligent à travailler sous peine de renvoi, mais ce dernier cas est presque chimérique aujourd'hui où, par suite du manque de bras, les serviteurs imposent plutôt leurs conditions à leurs maîtres qu'ils ne subissent les leurs. Sont excusables les ouvriers à qui des voyageurs demandent une réparation sans laquelle ils ne pourraient continuer leur route, les cultivateurs qui rentrent leurs récoltes que menace le mauvais temps ; mais aujourd'hui, grâce aux ins-

truments agricoles perfectionnés, foins et moissons sont coupés, séchés et rentrés en si peu de temps que la nécessité de travailler le dimanche ne s'impose plus que rarement aux cultivateurs. Qu'ils en profitent pour prendre le dimanche un repos dont ils ont tant besoin et puiser dans ce repos la force de recommencer le lundi leurs rudes labeurs !

Une quatrième raison qui autorise le travail le dimanche est la piété. « Les prêtres aux jours du sabbat, disait Notre-Seigneur, violent le sabbat dans le Temple et ne sont pas coupables. » Ils égorgeaient des victimes, mélangeaient et pétrissaient huile et farine pour préparer les pains de proposition, ils entretenaient le feu sacré, ils se donnaient beaucoup de mal dans l'accomplissement de leurs fonctions, et cela sans faute aucune. Ceux-là n'en commettent point non plus qui, le dimanche, balaient l'église, si par exception ils n'ont pu le faire la veille, ceux qui ornent les autels, sonnent les cloches même pendant plusieurs heures, soufflent et jouent de l'orgue, érigent des reposoirs et vont au bois avec des chars chercher des branchages pour orner et décorer les rues où passera le St-Sacrement.

Enfin une cinquième raison qui permet de travailler le dimanche est la charité. On peut le dimanche se livrer à toutes les œuvres de miséricorde, tant corporelles que spirituelles, visiter les malades, les soigner, leur préparer des médicaments, ensevelir les morts et creuser la tombe où on les déposera, fabriquer leur cercueil si, la veille ou le lendemain, on n'a pas assez de temps pour le faire. On peut pareillement, le dimanche, faire la classe entre les offices et instruire les ignorants. Tous ces actes de charité, Notre-Seigneur les a accomplis, au grand scandale des pharisiens, en guérissant le jour du sabbat un homme qui avait la main desséchée, le paralytique de Bethsaïde, l'aveugle-né, un hydropique, une femme malade depuis douze ans et beaucoup d'autres. Loin de pécher, nous ne pouvons que sanctifier parfaitement le dimanche en imitant la charité du Sauveur.

III

Quel péché commet-on lorsque, sans motif légitime, on travaille le dimanche ?

On commet une faute qui de sa nature est grave.

Travailler le dimanche, c'est en effet se révolter contre Dieu et attaquer directement sa souveraineté. Aussi, dans la Sainte Ecriture, Dieu menace-t-il de châtiments exemplaires les profanateurs du sabbat. « Si vous ne m'écoutez pas, dit-il aux Hébreux, la terre deviendra pour vous d'airain et le ciel de fer... Vous serez emmenés en captivité par vos ennemis et pendant tout le temps que vous y demeurerez, votre terre dévastée jouira du repos que vous lui aurez refusé le jour du sabbat lorsque vous l'habitiez » (Levit., XXVI, 34). Ces menaces ne regardaient pas seulement les Juifs, elles s'adressent également à nous, chrétiens : la Sainte Vierge à La Salette est venue le rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier.

Travailler le dimanche, c'est commettre un vol sacrilège : « Le dimanche, répétait souvent le S. Curé d'Ars, c'est le jour du bon Dieu, c'est son jour à lui, le jour du Seigneur. Il a fait tous les jours de la semaine, il pouvait tous les garder, il vous en a donné six, il ne s'est réservé que le septième. De quel droit touchez-vous à ce qui ne vous appartient pas ? Vous savez que le bien volé ne profite jamais. Le jour que vous volez ne vous profitera pas non plus. Je connais deux moyens bien sûrs de devenir pauvre : c'est de travailler le dimanche et de prendre le bien d'autrui. »

« Vous travaillez, vous travaillez, disait-il encore parfois à ses paroissiens qui, comme les miens, n'écoutaient pas toujours, mais ce que vous gagnez ruine votre âme et votre corps. Si on demandait à ceux qui travaillent le dimanche ce qu'ils viennent de faire, ils pourraient répondre : « Je viens de vendre mon âme au démon, de crucifier Notre-Seigneur et de renoncer à mon baptême... Je suis pour l'enfer... il faudra pleurer toute une éternité pour rien. » Quand j'en vois qui charrient le dimanche, je pense qu'ils charrient leur âme en enfer. Oh ! comme il se trompe dans ses calculs, celui qui se démène le dimanche avec la pensée qu'il va gagner plus d'argent ou faire plus d'ouvrage ! Est-ce que deux ou trois francs pourront jamais compenser le tort qu'il se fait à lui-même en violant la loi du bon Dieu ? Vous vous imaginez que tout dépend de votre travail, mais voilà une maladie, voilà un accident, il faut si peu de chose ! un orage, une grêle, une gelée. Le bon Dieu a tout sous la main, il peut se venger comme il veut, les moyens ne lui manquent pas. N'est-ce pas toujours lui qui est le plus fort ? Ne faut-il pas qu'il reste le maître à la fin ? »

Parfois ses paroissiens, en présence du mauvais temps qui menaçait leurs récoltes, auraient voulu les rentrer le dimanche. Pour les en dissuader, il leur citait ce trait : « Il y avait une fois une femme qui était venue trouver son curé pour lui demander de rentrer ses foins le dimanche. » — « Mais, lui dit le pasteur, ce n'est pas nécessaire, votre foin ne risque rien. » — Cette femme insista : « Vous voulez donc que je laisse périr ma récolte ? » C'est elle qui mourut le soir même. Elle était plus en danger que sa récolte.

Et le S. Curé, qu'on ne se lasserait pas de citer, concluait ainsi : « Travaillez non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui demeure dans la vie éternelle. Que vous revient-il d'avoir travaillé le dimanche ? Vous laissez bien la terre telle qu'elle est lorsque vous vous en allez... vous n'emportez rien... Notre premier but est d'aller à Dieu, nous ne sommes sur la terre que pour cela. »

M. f., c'est un saint qui parle ainsi, un saint que l'Eglise a placé sur les autels, dont elle a par conséquent approuvé la doctrine. Qui douterait, après l'avoir entendu, que le travail du dimanche soit un péché grave ? C'est un péché mortel lorsqu'on s'y livre plus de deux heures, c'est un péché véniel plus ou moins grave lorsqu'on s'y adonne pendant un temps moindre.

Ne travaillons donc jamais le dimanche sans une réelle nécessité. Réagissons contre le mauvais exem-

ple que d'autres peuvent donner sur ce point. Usons de notre influence pour que, du moins chez nous et autour de nous, on ne profane jamais ce saint jour par un labeur sacrilège. Respecter ainsi le repos dominical sera le plus sûr moyen de mériter au ciel le repos éternel. Ainsi soit-il.

POUR UNE BÉNÉDICTION DE CLOCHES

LES RITES DE LA CÉRÉMONIE ; LE RÔLE DES CLOCHES ET LA MANIÈRE DE LES BIEN ÉCOUTER

Monseigneur, Mes frères,

La cérémonie qui nous réunit en ce moment dans cette vieille et charmante église, est de celles qui instruisent, qui édifient et qui font du bien à l'âme, par le magnifique symbolisme qu'elle offre à nos yeux et à notre esprit. Nous devons donc en retirer — outre la satisfaction d'une légitime curiosité — de très précieux avantages spirituels, et en particulier l'augmentation de notre foi et le développement de notre piété.

Une bénédiction de cloches est une cérémonie assez rare dans nos paroisses, et, partant, peu connue et imparfaitement comprise.

Permettez-moi donc de vous donner une brève *explication des rites* qui vont se dérouler sous vos regards, avant de vous dire le *rôle* des cloches et la *manière de les bien écouter*.

I

Le Pontife ne bénira pas vos cloches comme nous bénissons un objet ordinaire de piété. Il va les sanctifier et les consacrer : « *Sanctificetur et consecretur, Domine, signum istud ;* » à peu près comme on consacre les vases destinés au saint sacrifice de la messe.

La grande pompe et la solennité que l'Eglise déploie dans cette consécration nous montrent qu'elle veut retirer les cloches de l'ordre des choses profanes et les affecter au culte divin, les rendre aptes à glorifier Dieu et à sanctifier les âmes.

Je vais plus loin. Je suis bien sûr que vous vous êtes dit ce matin : « Aujourd'hui nous allons assister au *baptême* de nos cloches. » — Le baptême de vos cloches ?... Eh ! oui, vous avez raison : c'est une sorte de baptême. N'a-t-on pas dit que les cloches ont une âme ? Du moins elles ont un langage qui parle à nos âmes ; elles sont les messagères de Dieu auprès de nous.

D'ailleurs, et c'est ce qui lui en fait donner le nom, cette cérémonie comprend plusieurs rites analogues à ceux du baptême : ablution avec l'eau bénite, onctions de l'huile sainte et du saint chrême, assistance de parrains, robe blanche, imposition de noms de saints, etc. Vous en comprendrez aisément la signification.

Pour commencer, l'officiant et ses assistants procèdent à une sorte de purification. Ils récitent des psaumes qu'on peut appeler psaumes de pénitence, implorant la miséricorde divine : « *Miserere mei... Deus misereatur nostri...* Seigneur, ayez pitié de nous. » Puis on lave les cloches avec l'eau bénite, comme pour les débarrasser de la poussière du siècle.

Quel admirable symbole ! Comme il nous apprend qu'il faut purifier nos âmes par la pénitence et implorer le pardon divin, quand nous voulons et devons rendre à Dieu de dignes hommages !

Alors vos cloches purifiées vont être invitées, par la récitation des psaumes laudatifs, à louer Dieu : « *Laudate Dominum... Lauda, Jerusalem, Dominum... Laudate Dominum de cœlis... in sanctis...* Louez le Seigneur... louez-le dans le ciel et dans les saints... » Et comme pour les rendre dignes de remplir cette sublime fonction, l'évêque les oint avec l'huile sainte et le saint chrême : image de l'effusion des dons du St-Esprit qui viennent orner les âmes de ceux qui obéissent à la voix des cloches.

Voici que le Pontife fait brûler sous vos cloches de l'encens et des parfums. Il veut ainsi les imprégner de la bonne odeur du Christ et nous rappeler qu'étant, nous aussi, des oints du Seigneur par le baptême et la confirmation, nous devons manifester autour de nous les vertus de notre âme par la pureté de nos mœurs, la sainteté de notre vie et l'apostolat du bon exemple.

Vos cloches vont recevoir des noms de saints, en sorte que le bon chrétien, en entendant leur son mélodieux, se dira : « Ce n'est pas seulement une voix d'airain qui frappe mes oreilles, mais une voix du ciel, la voix des saints protecteurs de la paroisse qui me convoquent à la prière. »

Ainsi consacrées, vos cloches resteront toujours fidèles à Dieu, fidèles — si j'ose dire — à leur vocation. Comme elles, nous avons été consacrés à Dieu, nous avons une vocation : nous nous sommes engagés à vivre en chrétiens fidèles, soumis à la loi du Christ notre Maître. Avons-nous persévéré ? Sommes-nous restés enfants de Dieu ? Ah ! si, par malheur ou par faiblesse, nous nous sommes séparés de lui, si nous avons perdu la grâce et peut-être même délaissé le chemin de l'église, quelle belle occasion de renouveler nos promesses et nos engagements en union avec vos cloches, et de reprendre la pratique de la vie chrétienne qui nous procurera — bientôt peut-être — le premier de tous les biens : le bonheur parfait et éternel du ciel !

Enfin l'évêque le premier — et ensuite les parrains au nom de toute la paroisse — fera sonner trois fois vos cloches, comme pour leur dire : « Allez, cloches bénites, sonnez les gloires du Seigneur, publiez ses bienfaits et sa miséricorde ; sonnez, et que les fidèles, dociles à votre voix, ouvrent leurs cœurs à la grâce et opèrent leur salut. »

Et vos cloches, m. f., obéissantes, dociles à la voix du Pontife, vont commencer leur mission et remplir parfaitement leur double rôle : celui de *prédicateurs* et celui d'*amies et compagnes de l'homme* sur la terre.

II

Elles sonneront d'abord, vos cloches, comme des envoyées de Dieu, chargées de vous *rappeler* les

grandes vérités de la religion et les *graves devoirs* de la vie chrétienne.

Tous les jours, le matin, à midi et le soir, en même temps qu'elles vous inviteront à saluer affectueusement et filialement notre bonne Mère du ciel, elles éveilleront dans vos âmes le souvenir du Fils de Dieu fait homme par amour pour nous ; elles vous presseront d'unir vos cœurs à leurs voix pour les élever vers Dieu et lui faire l'offrande du travail et du repos, des épreuves et des joies de la journée.

Chaque matin, à l'aurore, elles vous avertiront que le sacrifice du Calvaire va se renouveler sur l'autel, que le Sauveur mort sur la croix pour l'expiation de nos péchés va continuer de s'offrir comme victime à son Père. Elles vous diront : « Vous qui le pouvez, ne manquez pas, au prix même d'un petit effort, de prendre part au divin sacrifice, de puiser à cette source surabondante de grâces. Que ceux-là même qui sont empêchés ou éloignés s'y unissent par la pensée et par le cœur. »

Mais le dimanche, comme elles insisteront, vos cloches ! A cause du grave devoir de la sanctification de ce jour par l'audition de la sainte messe, elles répèteront leurs appels : « Venez, venez, c'est le jour du Seigneur, c'est l'heure de la louange solennelle, de la prière officielle ; l'acte le plus auguste de la religion va s'accomplir. Venez, le bon Dieu et l'Eglise vous invitent, vous obligent à y prendre part. Ne désobéissez pas au Seigneur, ne l'offensez pas, ne l'irritez pas, et ne compromettez pas gravement la grande affaire de votre salut. »

Et quand, les jours de fêtes, à leurs notes habituelles vos cloches joindront leur gai carillon, ah ! comme elles vous solliciteront de faire naître dans vos cœurs la joie spirituelle par la purification de vos consciences et la participation aux mystères célébrés ! Elles chanteront : C'est Noël : un Sauveur vous est né dans la souffrance, la pauvreté, l'humiliation, faites-le naître aussi dans vos âmes. — C'est la fête de Pâques : Jésus vainqueur du péché et de la mort est sorti glorieux du tombeau. Comme lui vous ressusciterez un jour. Mais déjà sortez du tombeau du péché, ressuscitez à la vie surnaturelle.— C'est l'Ascension : le Christ, Homme-Dieu, est monté au ciel où il vous a préparé une place ; efforcez-vous de la mériter. — C'est la Pentecôte : l'Esprit-Saint est descendu sur l'Eglise pour la gouverner, la diriger : laissez-vous donc conduire par elle, écoutez-la. — C'est la Toussaint : félicitez et glorifiez tous les élus du ciel, ceux de cette paroisse, vos ancêtres. Invoquez-les ; mais surtout imitez-les, afin qu'un jour vous leur soyez unis dans la gloire et dans le bonheur. — C'est la fête des Trépassés : songez aux âmes souffrantes du purgatoire : soulagez-les par vos prières et vos bonnes œuvres. Plus tard on fera pour vous ce que vous aurez fait pour elles.

Vous le voyez, m. f., ces cloches, ces messagères de Dieu, vous feront entendre une éloquente prédication. Et cependant ce n'est qu'une partie de leur mission. Elles veulent encore *s'associer intimement à votre vie ;* être les amies de l'homme, ses compagnes de voyage dans son pèlerinage terrestre. Dans tous les événements importants de son existence elles ont leur place ; elles prennent part à ses joies et à ses tristesses, elles l'accompagnent jusqu'à son entrée dans l'éternité.

Ecoutez le joyeux carillon de vos cloches : il vous annonce la naissance à la vie surnaturelle d'un enfant de Dieu et de l'Eglise, d'un nouvel héritier du royaume des cieux ; il vous fait aussi souvenir des plus glorieux de vos titres, des bienfaits de la foi, de la grâce et de l'héritage céleste auxquels le baptême vous a donné droit.

Ecoutez-le : il fête d'heureux enfants qui vont s'unir solennellement au Dieu de l'Eucharistie et renouveler leurs engagements ; il émeut vos âmes et ravive dans vos cœurs les joies pures que vous avez goûtées.

Ecoutez-le : il accompagne des fiancés qui vont déposer leur serment de fidélité au pied de l'autel et prier Dieu de bénir leur nouveau foyer ; il vous demande en même temps d'examiner si vous avez été fidèles à vos devoirs d'époux et d'épouse, de père et de mère, si vous avez fait régner Dieu dans vos familles.

Mais voici que se fait entendre le glas si triste de vos cloches. La mort a frappé parmi vous : un de vos frères a quitté ce monde. Vos cloches veulent partager votre douleur. A tous elles annoncent votre deuil, votre tristesse, votre malheur. A tous elles disent : « Priez pour cette âme qui vient de comparaître au tribunal de Dieu. » Ne semblent-elles pas ajouter : « Tous tenez-vous prêts, demain peut-être nous sonnerons pour vous... »

Les cloches ne pleurent pas seulement les malheurs privés. Qu'une calamité publique s'abatte sur nous, elles ne resteront ni indifférentes, ni silencieuses. Si un incendie se déclare dans votre village ou dans les environs, si la patrie est en danger, elles élèvent aussitôt la voix et à tous elles crient : Au secours !

Vous vous souvenez, m. f., du 1er août 1914. Tous les citoyens entendirent leur appel si douloureux. Et le 11 novembre 1918, le son des mêmes cloches retentissait partout joyeusement pour chanter la victoire, annoncer que le fléau avait cessé et que l'Eglise était heureuse de voir enfin la paix briller sur ses enfants. Et avec la voix des cloches nous faisions monter vers le ciel le chant de la reconnaissance, l'hymne de l'action de grâces : *Te Deum laudamus*.

Ainsi parleront vos cloches, m. f., elles vous instruiront, vous exhorteront, et s'associeront à votre vie.

Ah ! puissiez-vous les comprendre et leur obéir : ce sera la bonne manière de les bien entendre.

III

Les *comprendre :* leur langage est chrétien et surnaturel.

Si elles chantent les bienfaits divins, elles sont dans la joie : avec elles réjouissez-vous et souvenez-vous. Souvenez-vous des solennités passées où votre âme fut irradiée des clartés de la grâce, souvenez-vous de la paix dont vous jouissiez dans l'amitié de

Dieu et la fidélité aux résolutions que vous aviez prises dans les beaux jours de votre vie. Réjouissez-vous des préférences divines dont vous avez été l'objet, des bienfaits surnaturels dont le bon Dieu vous comble tous les jours et des facilités qu'il vous offre pour faire votre salut.

Si elles sont dans la tristesse, laissez pénétrer dans vos âmes et les pensées graves qui vous feront réfléchir et la préoccupation de votre éternité future.

Je supplie même les indifférents et les pécheurs, rebelles peut-être à la voix de leur pasteur, de n'être point insensibles à celle des cloches. Qu'en les entendant ils se disent au moins : « Ces cloches, un jour, sonneront pour moi. Quand on ensevelira mon corps et que mon âme sera devant le Juge suprême, elles sonneront comme si elles m'accompagnaient : m'accuseront-elles ? ou pourront-elles m'excuser ? »

Tous, m. f., vous comprendrez le langage de vos cloches ; mais surtout vous leur *obéirez* docilement. Quand elles vous convieront au service divin, à l'accomplissement d'un devoir qui vous oblige gravement, ne restez pas sourds, indifférents à leur appel. Que le bon Dieu ne puisse pas vous dire un jour : « Bien des fois, par la voix de ces cloches bénites, je t'ai parlé, je t'ai invité, pressé et tu ne m'as pas écouté, tu n'as pas répondu à mes ordres ; tu m'as préféré les biens et les plaisirs de ce monde : pour eux tu m'as renié, moi aussi je te renie. »

Il n'en sera point ainsi pour vous, m. f. Dans cette bonne paroisse de N., le langage des cloches sera compris et écouté. Oserai-je vous dire que vous vous y êtes un peu engagés par votre générosité ? Vous avez dignement et très charitablement secondé le zèle de votre dévoué pasteur ; tous vous avez donné largement, selon vos moyens, pour l'acquisition de vos cloches. Je suis heureux de le proclamer et de vous en féliciter publiquement. Dieu vous en bénira et vous en récompensera. Honneur donc et merci à tous ceux qui, sous une forme ou sous une autre, ont contribué à l'éclat de cette belle cérémonie !

Mais soyons logiques : ces cloches sont vraiment les vôtres, elles vous appartiennent. Or si elles sont telles, c'est parce que vous les avez voulues. Et puisque vous les avez voulues, j'en conclus que vous êtes décidés à les aimer, à les écouter, à leur obéir.

* *

Ainsi, m. f., vos belles cloches qui vont être sanctifiées et consacrées, rempliront parfaitement leurs fonctions : glorifier Dieu, aider à la sanctification de vos âmes. Et vous, entraînés par ces perpétuelles missionnaires, soutenus par la grâce de Dieu et votre bonne volonté, encouragés et fortifiés par la bénédiction de Monseigneur que je sollicite pour tous, vous remplirez aussi, parfaitement, votre destinée : servir Dieu sur la terre et jouir ensuite avec lui et en lui du bonheur parfait et éternel au ciel. Ainsi soit-il.

POUR UNE PRISE DE SOUTANE

FIDÉLITÉ A LA VOCATION

Obsecro vos... ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis.
Je vous conjure de vous montrer dignes de votre vocation. (Eph., IV, 1).

Monseigneur,

Mes chers amis, Mes frères,

C'est avec une profonde émotion que je prends la parole dans une cérémonie comme celle-ci, qui me rappelle tant de délicieux souvenirs. S'il y a quelque témérité de ma part à le faire, je prie le divin Maître qui, du tabernacle, préside cette assemblée, et dont je ne suis que l'indigne porte-parole, de suppléer à ma faiblesse en éclairant vos intelligences, en échauffant vos cœurs, en inspirant à vos volontés des résolutions qu'avec sa grâce vous tiendrez.

Mes chers amis, un jour, soit au cours d'une fervente retraite, soit dans un moment d'épanchement aux pieds du divin Maître, dans un affectueux cœur à cœur avec l'Hôte du tabernacle, ou dans toute autre circonstance, sous l'influence de la grâce, dont les rayons divins ont illuminé votre âme, vous avez entrevu un idéal sublime : l'idéal du sacerdoce. En même temps il vous a semblé que le Christ vous appelait à le réaliser.

Peut-être même cet appel divin s'est-il fait entendre au moment où vous y pensiez le moins. Je me souviens d'un jeune homme qui, comme vous, s'est agenouillé dans cette chapelle. Ses études terminées dans ce Séminaire, il entra dans l'armée. Peut-être rêvait-il de gloire humaine ? Je ne sais. En tout cas, un jour il fut surpris d'entendre tout à coup dans son âme une voix qui lui disait : « *Quid prodest ?... quid prodest ?...* » Ce jeune homme se mit à trembler. Dans son âme troublée il continua d'écouter ; la même voix lui disait : « Dans 40 ans, 50 ans, quand il faudra quitter ce monde, à quoi te servira cette gloire terrestre ?... Le bon Dieu te demande d'être tout à lui... »

Aussitôt sa résolution est prise. Il va trouver son confesseur : « Je serai prêtre, » dit-il. Et depuis lors, il ne connut plus d'hésitation, il n'eut plus aucun doute sur sa vocation. Il répondit à l'appel de Dieu et devint prêtre, ministre de Jésus-Christ.

Mes chers amis, je vous félicite d'avoir déjà entrevu et compris la beauté, la grandeur, la sublimité de l'idéal que Jésus a projeté devant vos âmes et vers lequel vous voulez vous diriger pour l'atteindre après quelques années de probation. Il me semble qu'aujourd'hui vous êtes en avant des degrés de l'autel et que vous vous disposez à les gravir successivement pour arriver au but : le sacerdoce.

Que n'ai-je assez d'éloquence pour vous parler dignement de *la belle vocation* à laquelle vous vous sentez appelés ! Que n'ai-je en suffisance les dons surnaturels de sagesse, de science et d'intelligence pour vous indiquer et vous bien expliquer *les moyens de la préserver* des dangers et de la *cultiver* comme la fleur la plus précieuse de votre âme et la conduire **à maturité, à son plein épanouissement !**

I

Qu'est-ce que le sacerdoce, mes chers amis ? C'est l'état le plus parfait, le plus sublime auquel l'homme puisse aspirer. Rien ici-bas n'est comparable à un prêtre, il porte sur son front la plus brillante des couronnes.

Il est ministre du Dieu tout-puissant et à ce titre, il est intimement associé au Christ pour l'œuvre du salut du monde. Il jouit d'une puissance extraordinaire, soit sur les grâces de la Rédemption et sur le Rédempteur lui-même, soit sur les âmes.

1. Je dis d'abord qu'il est intimement associé au Christ dans l'*œuvre de la Rédemption*. N'est-ce pas sur sa parole, sur son ordre que Jésus-Christ descend sur l'autel pour y renouveler son divin sacrifice ? Et le prêtre devient alors le Maître du Dieu fait homme, du Dieu devenu hostie, à ce point qu'il le tient dans ses mains, qu'il peut en disposer à son gré, en jouir lui-même et le donner aux âmes. Ah ! quand on voit un prêtre à l'autel, si intimement uni à Jésus, ayant son cœur tout près du sien, le regardant avec tant de foi et d'amour que plus d'une fois, pour de saints prêtres comme le S. Curé d'Ars, le Christ a daigné se rendre visible dans l'hostie ; quand vous êtes témoins à la sainte messe de ces entretiens si pieux où le prêtre ouvre son âme et où Jésus y fait descendre la lumière, la force, la joie et la sainteté, comment n'ambitionneriez-vous pas le sacerdoce et la grâce de devenir ainsi d'autres Christ ? Un de nos évêques nous disait un jour en retraite : « C'est la vue d'un prêtre célébrant la sainte messe qui a fait naître en moi ma vocation. »

Vous l'avez compris, mes chers amis, il est admirable le pouvoir du prêtre sur Jésus-Christ au saint sacrifice. Et en contemplant l'hostie nous disons : Comme le bon Dieu s'est fait petit pour nous, mais comme il a fait grand et puissant le prêtre !

2. Cette puissance, c'est Jésus-Christ lui-même qui l'a communiquée à son ministre, afin qu'il s'en serve aussi pour la *sanctification des âmes*.

N'est-ce pas le prêtre qui maintient perpétuellement dans la société, au milieu des hommes, la présence réelle et substantielle du Dieu Sauveur qui ne cesse d'invoquer son Père pour le salut du monde ? Il puise tous les jours dans le cœur aimant de Jésus des grâces qu'il répand dans les cœurs des fidèles ; il donne le Christ aux âmes pour entretenir et développer en elles ces grâces qui s'épanouissent en élans d'amour et en fleurs de vertu.

Et quand il s'agit d'enfanter les âmes à la vie surnaturelle, lui seul en a reçu la puissance. Lui seul peut ressusciter les morts spirituels en faisant descendre du ciel dans les âmes la vie avec le pardon. Sa puissance surpasse celle des anges et celle de la T. S. Vierge elle-même. En un mot le prêtre, par sa vocation, c'est-à-dire par son ministère, ses fonctions, son enseignement, a le pouvoir et la charge d'arracher les âmes à Satan et de les conduire au ciel.

Peut-on rêver d'une plus sublime mission, d'une plus utile, plus haute, plus noble fonction dans la société ? Est-il dans les travaux de la vie humaine un travail comparable à celui-là ? Dieu peut-il engager une créature dans une voie plus véritablement grande, dans une entreprise plus glorieuse ?

Heureux ceux qui savent répondre à l'appel de Dieu ! Heureux ceux qui, tournant leurs regards vers l'avenir, fixent, avec le désir d'y travailler, l'abondante moisson que Jésus montrait à ses apôtres : « *Messis quidem multa !* » Vous avez déjà médité et compris la parole du divin Maître, et en contemplant le vaste champ des âmes vous vous êtes dit : « J'y travaillerai un jour avec tout mon cœur et toute ma foi. »

Je vous en félicite, mes chers amis, et je félicite aussi vos bons parents qui apprécient le grand honneur dont ils sont l'objet de la part du bon Dieu. Le Souverain Roi du ciel et de la terre, le Maître suprême de l'univers daigne choisir, m. f., l'un de vos enfants pour en faire son ministre ! Et si cet enfant se montre toujours digne de sa vocation, — nous l'espérons et n'avons aucune raison d'en douter, — quelle gloire pour vous, quelle fierté pour votre famille ! Je ne crois pas que des parents chrétiens, jugeant avec leur foi, puissent ambitionner pour leurs enfants une plus haute dignité, un plus brillant avenir.

Sans doute, m. f., vous faites un grand sacrifice en donnant vos enfants à Dieu : soyez-en remerciés. N'oubliez pas cependant que ces enfants lui appartiennent d'abord : il a bien voulu vous les confier. Sachez aussi que le bon Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité. Votre noble sacrifice se changera un jour en joie, en grâces, en bénédictions de toute sorte, et probablement dès ici-bas. En tout cas il est certain que le jour où il faudra quitter ce monde, votre âme se présentera devant Dieu débordante de confiance, parce qu'elle pourra dire au Juge suprême : « Seigneur, je vous ai donné un prêtre. »

Soyons donc tous fiers de ces vocations naissantes ; ne les exposons pas au danger ; prions Dieu de les affermir. Parents et amis, ne vous permettez rien qui soit de nature à les ébranler. Mais autant que nous le pouvons, chacun dans notre sphère, aidons ces jeunes âmes à se bien *préparer*.

II

C'est précisément de cette préparation qu'il me reste à vous dire un mot, mes bien chers amis.

Laissez-moi d'abord vous rassurer : si cet idéal, ces fonctions surhumaines du sacerdoce que j'ai à peine effleurés, vous effrayaient, ne craignez pas : Jésus sera avec vous, il vous soutiendra, sa grâce ne vous fera pas défaut. Il sait donner abondamment et surabondamment lumière, force, consolations et secours de toute nature à ceux qui ont reçu de lui de lourdes et redoutables charges. Mais à la grâce de Dieu il faut unir notre bonne volonté. Voilà pourquoi je vous répète : Dès aujourd'hui, préparez-vous — préparation lointaine c'est entendu, mais cependant attentive — à devenir un jour de dignes instruments entre les mains de Dieu. — Dès ce moment donnez-vous à lui tout entiers, corps et âme.

Entrons dans quelques détails. Nous sommes à la veille des vacances : je vous invite donc tout spécia-

lement à préserver votre vocation des dangers et à la cultiver avec un soin jaloux : « *Obsecro vos ...ut ambuletis digne vocatione qua vocati estis.* »

1. Des dangers, vous en rencontrerez partout. Evitez d'abord tout ce qui serait de nature à vous détourner du but à atteindre et tout ce qui serait indigne d'un futur prêtre. N'oubliez jamais que le démon travaillera contre vous et qu'il a dans le monde ses ministres et ses agents dévoués. Vous savez la parole de S. Pierre : « Sans cesse il rôde autour de nous, » et, par une ruse infernale, il arrive à nous présenter l'erreur sous les apparences de la vérité ; il nous amène dans la mauvaise voie, nous laissant l'illusion d'être dans la bonne.

Pour éviter ses pièges, méditez souvent sur votre belle vocation, fixez vos regards vers le sacerdoce. Et si la pensée de celui-ci s'éloigne ou s'efface de votre esprit, arrêtez-vous un instant, examinez votre conscience ; voyez de quelles armes le tentateur se sert pour faire le siège de votre âme. Où s'est-il placé en embuscade ? Dans vos lectures ? Dans vos fréquentations ? Dans une affection trop sensible plus ou moins légitime ? Dans votre cœur ? Dans vos sens ?... Aussitôt que vous avez vu le danger, n'hésitez pas, ne discutez pas. Immédiatement éloignez-vous, séparez-vous de Satan, et sans délai jetez-vous dans les bras de Jésus. Venez au pied du tabernacle songer à votre vocation et à la sainteté qu'elle exige et redites à Jésus la parole qui jaillit de vos âmes en ce moment : « Seigneur, je suis à vous de tout cœur et pour toujours. »

Défiez-vous aussi du monde, de ses maximes, de ses jugements faux, de ses vues terrestres, et de sa recherche des plaisirs. Que jamais il ne vous absorbe, il ne vous prenne tout entier, comme si vous étiez l'un des siens. Malheur à celui qui se laisserait enlacer dans les plis tortueux de ce monde corrompu et corrupteur. « *Væ mundo !* » a dit Notre-Seigneur. Et il ajoute : « N'aimez pas le monde ni rien de ce qui est dans le monde. » L'esprit de Jésus est absolument opposé à l'esprit du monde. Si donc vous remarquez que votre langage, vos pensées, vos appréciations, vos goûts deviennent ceux du monde, redressez votre jugement par l'esprit de foi, jugez toute chose en vous plaçant en face des vérités de la foi ; élevez vos pensées, regardez les livrées que vous portez : ce sont celles du Christ. Le saint habit dont vous allez vous revêtir vous montre que vous n'êtes plus du monde, que vous en êtes séparés et ne devez pas rester dans ses rangs.

Plus tard vous retournerez dans le monde ; mais alors vous serez munis de la grâce du sacerdoce ; vous irez comme Jésus porter la lumière et la sainteté. Vous serez au milieu du monde comme le sel qui purifie, comme la lumière qui brille dans les ténèbres et montre le chemin à suivre.

Et pour être un jour cette lampe brillante, ce sel purificateur, cultivez avec soin votre vocation. La sainteté négative ne suffirait pas. C'est bien d'éviter les dangers qui peuvent la menacer ; mais il faut encore la soigner, l'affermir par la sainteté positive.

2. Cette sainteté s'obtient par l'effort, l'effort personnel secondé par la grâce de Dieu. Elle exige un travail de longue haleine qui doit déjà commencer en vous. Vous n'ignorez pas que la grande source de cette sainteté se trouve dans le Cœur sacré de Jésus. C'est là que vous irez la puiser, et puisque vous devez être un jour d'autres Christ, « *Sacerdos alter Christus* », contractez l'habitude de vivre en union avec Jésus. Vivre en union avec Jésus, c'est si bon et si facile ! Il est en nous par la sainte communion ; faites-le descendre souvent dans votre cœur et prenez votre plaisir à lui parler, à l'écouter, à l'étudier, à le reproduire en l'imitant. Vous y trouverez grande et sainte joie.

Aimez à le visiter dans son tabernacle, surtout dans les moments où vous aurez besoin de recueillement, de conseils, de l'aide d'un ami. Il est l'ami par excellence qui ne cesse de vous inviter et qui vous accueillera toujours bien : *Venite ad me.*

Faites vos exercices de piété régulièrement et avec amour, et que la négligence ou l'indolence ne les rendent pas insipides et ne leur enlèvent pas tout mérite.

Qu'à l'exemple de S. Louis de Gonzague, votre modèle et votre patron, une aimable modestie, fille de votre foi et de votre humilité, unie à une certaine dignité, fasse naître autour de vous le respect et l'estime. Exercez-vous à la pratique de toutes les vertus ; mais cultivez principalement les vertus sacerdotales : la chasteté, l'obéissance, l'humilité, le dévouement, l'esprit de sacrifice, l'oubli de soi. De temps en temps, surtout quand vous serez livrés à vous-mêmes, posez-vous cette question : Est-ce que ma conduite, mon attitude, mes paroles, mes jugements sont dignes d'un disciple du premier des prêtres, du prêtre modèle : Jésus-Christ ?

* * *

Je m'arrête, mes chers amis, ne voulant pas trop prolonger la cérémonie. Mais croyez-moi : si vous suivez les conseils que je viens de vous donner, en fixant vos regards sur le divin Prêtre, à la rentrée prochaine votre âme sera dans les dispositions nécessaires pour bien profiter des années qui vous prépareront à la réception des saints Ordres. Elle sera ouverte à Jésus pour le travail divin qu'il doit y opérer, et prête à recueillir avec abondance les lumières, les dons surnaturels, les grâces appropriées ; pour tout dire d'un mot, elle saura s'enrichir de la science et de la sainteté qui feront de vous de très bons prêtres, des prêtres selon le cœur de Dieu.

A Jésus nous adressons de ferventes prières, à Monseigneur je demande une de ses meilleures bénédictions, pour la réalisation de ce vœu. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCES AUX HOMMES

XVIII

L'IMMORALITÉ

Messieurs,

Il y avait en France un monument glorieux entre tous : la cathédrale de Reims.

Pour la construire, à l'époque où le style ogival était le plus pur, la piété française avait fait appel au génie admirable de ses architectes les plus re-

nommés ; les sculpteurs de cet âge de foi avaient peuplé les portiques, les voussures et les pinacles d'une foule de statues plus belles les unes que les autres ; les verriers avaient garni les rosaces et les fenêtres de vitraux étincelants, que faisaient resplendir les feux du soleil.

A toutes ces merveilles se joignaient les fastes les plus glorieux de notre histoire nationale ; nos rois y avaient été sacrés ; Jeanne d'Arc, en une marche victorieuse, y avait conduit Charles VII ; jamais tant de gloire n'avait été unie à tant de beauté.

Vous savez, Messieurs, comment cet édifice incomparable, ce chef-d'œuvre unique du génie français, a été dévasté par les Allemands, au cours de la grande guerre. Sous le prétexte mensonger que des observateurs étaient postés dans les tours de l'insigne basilique, les barbares, pendant de longs mois, s'acharnèrent sur la cathédrale de Reims et y accumulèrent des ruines dont beaucoup sont irréparables.

Nous avons assisté cette année, au cours de nos causeries, à quelque chose de semblable. Après avoir contemplé *la famille,* telle que la conçoivent votre esprit, votre cœur et votre âme ; après avoir admiré comment Dieu s'est uni à l'homme pour créer cette chose auguste et sublime qui s'appelle le foyer, nous avons vu comment l'irréligion a multiplié les assauts pour avilir l'idéal que nous nous étions formé.

Le mariage civil, le divorce, la dénatalité, le partage forcé : autant d'obus dévastateurs qui ont été projetés, les uns après les autres, sur la famille française et en ont ébranlé les assises nécessaires.

Ces attentats ne sont pas les seuls. Nous pourrions dire encore combien sont abusifs les droits que l'Etat s'adjuge en matière de succession ; combien l'éducation des enfants est mal comprise trop souvent ; combien peu ont été sauvegardés les intérêts de la femme et des enfants, quand le chef de la famille est un dissipateur ou un incapable. Mais nous n'avons plus qu'une réunion et je dois la consacrer à un ennemi du foyer encore plus redoutable que les autres : *l'immoralité.*

Ici encore, Messieurs, nous trouverons la main de la Franc-Maçonnerie. Voici le « mot d'ordre » général donné par elle dans une circulaire de 1838, dont l'authenticité a été attestée par ces historiens dignes de foi qui s'appellent Crétineau-Joly, Claudio Janet, Mgr Deschamps et Mgr de Ségur. Crétineau-Joly affirme avoir vu l'autographe signé *Nubius,* et le passage principal que je vais vous lire a été cité également par Mgr Delassus dans la *Semaine Religieuse* de Lille :

« Nous avons entrepris la corruption en grand, la corruption qui doit nous conduire à mettre un jour l'Eglise au tombeau.

« Puisque nous ne pouvons pas supprimer la femme, *corrompons-la !*

« Le travail que nous allons entreprendre n'est l'œuvre ni d'un jour, ni d'un mois, ni d'une année ; il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être ; mais dans nos rangs, le soldat meurt et le combat continue.

« *Le meilleur poignard* pour frapper l'Eglise au cœur, c'est la corruption. *Popularisons le vice dans les multitudes.* Qu'elles le respirent dans les cinq sens ; qu'elles le boivent ; qu'elles s'en saturent !

« *Faites des cœurs vicieux,* et vous n'aurez plus de catholiques ! »

Ceci, je le répète, était écrit en 1838 ; encore dix ans, et le siècle d'efforts proposé aux francs-maçons sera accompli. C'est vous dire qu'il est grand temps que les honnêtes gens ouvrent les yeux. Ce sera notre objectif aujourd'hui.

Nous verrons successivement : 1° *l'état de démoralisation* où nous sommes arrivés ; 2° quelles en sont les *conséquences* funestes pour la famille ; et 3° quel est *notre devoir* à tous, en face d'aussi effrayantes perspectives.

I. — *L'état de démoralisation où nous sommes arrivés*

L'immoralité, Messieurs, a toujours existé. Il y a toujours eu des cœurs vicieux et des âmes dégradées. Par le fait même que Dieu nous a créés libres, nous avons la triste puissance de préférer le mal au bien, ce qui avilit à ce qui élève. Qu'il y ait eu dans tous les temps des désordres de conduite, nous pouvons nous en affliger, mais non pas nous en étonner.

Seulement, jusqu'à ces derniers temps, l'immoralité se cachait comme une chose dont on avait honte ; elle prenait des précautions pour ne pas être découverte, sachant bien que si elle venait à être connue, elle provoquerait l'indignation et la réprobation générales. La crainte du déshonneur faisait qu'on s'efforçait de sauver les apparences.

Or, ce qui est nouveau et ce qui est lamentable, c'est que, actuellement, l'immoralité ne se cache plus ; au contraire, elle s'affiche, elle s'étale, elle tient le haut du pavé, comme nous allons le voir par l'exposé de ce qui se passe dans la presse, dans la littérature, au théâtre et dans les mœurs.

1° Dans la presse. — Il a fallu inventer un mot nouveau pour désigner certains journaux qui se faisaient une spécialité de publier des récits immondes : *la pornographie.* Autrefois le *Journal,* le *Supplément littéraire* de la *Lanterne,* le *Fin de siècle* étaient à la tête de cette entreprise de démoralisation nationale. Quand les procureurs de la République voulaient les poursuivre, ils se heurtaient à de hautes influences politiques et se voyaient obligés d'abandonner l'inculpation.

Les autres journaux avaient généralement et ont encore plus de tenue ; mais combien d'entre eux se rattrapent dans la rédaction des faits divers et dans l'exposé des crimes passionnels ! Plus les détails scandaleux y sont nombreux, et plus le journal se vend. Et puis, il y a les feuilletons, que ne lisent pas les gens sérieux, mais que dévorent les personnes de leur entourage, à commencer par leurs femmes, leurs filles et leurs domestiques.

Et que dire des illustrés hebdomadaires qu'on achète à la bibliothèque des gares quand on va en voyage et qu'on oublie sur la banquette des wagons ! Là, l'obscénité s'étale dans les récits et dans les images. Les autres voyageurs s'en em-

parent et les lisent ; puis finalement ces feuilles abominables sont ramassées et envoyées dans les hôpitaux où elles achèvent leur course abominable en pervertissant les malades. En 1903, les chemins de fer belges ont interdit la circulation sur leurs réseaux de 90 journaux, revues et almanachs français, parce que contraires aux bonnes mœurs. Quelle honte pour notre pays !

2° La littérature. — Autrefois, les livres contraires aux bonnes mœurs étaient contraints de s'imprimer à l'étranger et ne pouvaient s'introduire chez nous qu'en fraude. Aujourd'hui, c'est en France qu'ils sont publiés effrontément, et ici le champ des observations est immense.

Comment, d'abord, ne pas vouer à la réprobation publique tous ces hommes que Dieu a doués d'un beau talent littéraire et qui s'en servent pour pervertir élégamment l'âme de leurs frères ? Plusieurs sont académiciens, comme Marcel Prévost et cet Henri de Régnier à qui M. de Mun, en le recevant sous la coupole, pouvait dire : « J'ai lu tous vos ouvrages, Monsieur, tous, car j'ai été capitaine de cuirassiers. » Et Pierre Louys, qui eut des ministres à son enterrement tandis que Mangin n'en eut pas. Et Victor Margueritte, le fils du héros de Sedan, à qui la licence de ses ouvrages a fait enlever sa croix de la Légion d'honneur ! Tous ces hommes qui déshonorent ainsi leur talent ont beau être comblés d'honneurs, ils ne sont en réalité que des malfaiteurs publics !

Vous direz peut-être que le prix de leurs ouvrages ne les mettait pas à la portée des classes populaires. — Erreur, Messieurs, car vous pensez bien qu'il se trouvait des éditeurs avisés qui les publiaient par éditions de 50.000, et qui les vendaient avant la guerre à 95, 30 et même 25 centimes. Les librairies des faubourgs, les bibliothèques des gares, les devantures des bureaux de tabac, les kiosques de journaux en sont encombrés. Il y a là un amas de publications malsaines qui attirent l'œil par leurs titres évocateurs et leurs couvertures provocantes ; et l'on voit des mamans qui, avant de monter en chemin de fer, achètent indistinctement l'une quelconque de ces ordures pour la mettre entre les mains de leurs fillettes ; et l'on peut entendre sur les lèvres de certaines dames de la bonne société cette plainte stupéfiante : « Que c'est donc ennuyeux ! je ne peux plus rien trouver à lire qui me fasse rougir ! [1] »

Tout cela n'est pas encore assez ; car je dois signaler aussi les cartes postales illustrées qui depuis 1904 sont entrées par millions d'exemplaires au service de la dépravation publique. Et les photographies abominables qui se vendent et qui circulent en cachette !

Et voilà, Messieurs, ce qui guette vos fils au sortir du collège et vos filles quand elles quittent leur atelier ou leur magasin ! N'est-ce pas épouvantable ?

3° Le théatre a suivi la littérature. Que voyons-nous dans les pièces en vogue ? Rien que la mise en scène des situations les plus scabreuses, la glorification de l'amour charnel, la justification des pires instincts ; et ici encore les journaux, dans leurs comptes rendus des œuvres jouées, se gardent bien de critiquer les auteurs, mais les exaltent au contraire, en compagnie des acteurs qui les ont interprétés.

S'il en est ainsi des théâtres qui passent pour convenables, jugez de ce qu'il en peut être des scènes de faubourg et des music-hall ! « Nos théâtres dénommés populaires sont proprement une honte. Des auteurs honorés fournissent ces boutiques de productions imbéciles, toutes boueuses d'ordure verbale. Sans même faire appel à l'idée morale, du seul point de vue de l'intelligence, il paraît impossible de tolérer plus longtemps ce genre d'industrie. Aucune éducation ne pourrait résister à cet assaut quotidien de la sottise, de la platitude et de l'abjection. » C'est M. Herriot qui parle ainsi dans son livre *Créer* [1].

Le 30 novembre 1922, à la réunion du Comité de la Fédération des Sociétés contre l'immoralité publique, on fit la communication suivante : « Le délégué informe le Comité que, d'une façon générale, la pornographie théâtrale atteint en ce moment une intensité extraordinaire. Les affiches les plus licencieuses s'étalent, immenses, sur les murs de nos villes de province, et il n'est plus possible d'obtenir des maires la moindre mesure d'interdiction, ce qui encourage les directeurs de tournées à donner ce qu'ils ont de plus malpropre [2]. »

Et les cinémas ? Est-ce que les plus convenables ne représentent pas toujours des scènes d'amourettes, de rendez-vous clandestins et de séductions réciproques ? Croyez-vous que les jeunes gens et les jeunes filles qui s'emplissent les yeux de ces tableaux vivants, ne s'en remplissent pas aussi le cœur ? Etonnez-vous après cela que les vertus chancellent, et que la réserve charmante qui était l'apanage de la jeune fille française disparaisse tous les jours davantage !

Je devrais signaler aussi ces musées anatomiques qui s'établissent pendant des semaines entières sur le champ de foire des villes ; mais il faut se borner, et je passe à ce qui se produit dans

4° Les mœurs. — Quand on se rappelle ce qu'elles étaient il y a 25 ans, quel changement !

Quel changement dans les modes !... Comment a-t-on pu arriver à transformer les jeunes filles françaises en créatures provocantes qui, avec leurs hauts talons, leurs robes aussi courtes que possible, leurs bas couleur chair, leurs bras nus et leurs corsages échancrés, ressemblent plutôt à des danseuses qu'à des personnes bien élevées ? Et les cheveux coupés qui les font ressembler à des garçons, à qui elles s'efforcent d'ailleurs d'emprunter leur argot, leur allure cavalière, et jusqu'à leur cigarette ! C'est du joli !

Quel changement dans les divertissements !... Au lieu de nos vieilles danses si harmonieuses et

[1] P. Bureau, *L'Indiscipline des mœurs*, p. 44.

[1] Cité par M. de Lamarzelle au Sénat le 7 août 1909.
[2] *Bulletin d'information antipornographique*, n° 53.

si respectueuses des convenances, à présent on leur enseigne et elles reproduisent avec conviction des attitudes et des gigotements empruntés aux nègres de l'Amérique du Sud. Et tous les ans ce sont des danses nouvelles, plus inconvenantes encore que les précédentes. Il paraît que sans cela l'on n'est pas dans le mouvement !

Quel changement dans les habitudes !... Jadis une jeune fille ne quittait pas sa mère. Aujourd'hui, les jeunes gens et les jeunes filles s'invitent directement. La mère de la jeune fille qui reçoit est poliment priée de sortir de la maison ; quant à celles qui sont invitées, elles ont lu au bas de la carte qu'elles ont reçue, ces trois lettres : S. B. I., ce qui signifie : *Sans bagages inutiles;* et ces bagages inutiles, quels sont-ils ? Mon Dieu, ce sont les parents qu'on désigne par cette formule aimable. N'est-ce pas que c'est charmant ?

Quel changement enfin dans la tenue !... Il y a vingt-cinq ans, on regardait de travers un jeune homme et une jeune fille qui s'arrêtaient un peu trop longtemps à causer ensemble. Aujourd'hui, on n'y fait même plus attention, et les couples nombreux qu'on rencontre ne se gênent plus. Pourquoi se gêneraient-ils ? Ils sont passés dans les mœurs !

Mais ce n'est pas, comme nous allons le voir, pour le bien du pays et de la famille.

II. — *Conséquences funestes pour le pays et pour la famille*

L'an dernier, un journaliste français, M. François Veuillot, était en Egypte. Que trouva-t-il, en fait de livres écrits dans notre langue ? Rien que des ouvrages immoraux ! Et comme il s'en entretenait avec un Oriental élevé là-bas par ces religieux qui n'ont pas le droit d'enseigner chez nous, cet homme intelligent et loyal lui dit : « Nous, du moins, qui avons reçu la formation de vos maîtres, nous qui connaissons vos œuvres et votre âme, nous savons bien que ces obscénités, ce n'est pas la France. Mais les autres, ces milliers de jeunes gens qui ne prennent contact avec votre langue que par ces ignominies dans lesquelles ils croient trouver votre littérature, comment les empêcherez-vous de prêter une oreille complaisante aux détracteurs hostiles ou envieux qui leur assurent que la France est une nation pourrie ? Et puis, le pire fléau n'est peut-être pas encore le virus qui fermente en ces volumes pornographiques. Un venin plus subtil et plus perfide est souvent distillé par vos pièces et vos romans de peintures légères ou de thèses immorales. Ils font plus de mal à notre société, parce qu'elle les absorbe avec moins de méfiance ; ils causent plus de tort à votre pays, parce qu'on croit plus facilement qu'ils en peignent au vif les idées et les mœurs [1]. »

Voilà, Messieurs, ce qu'on pense de nous à l'Etranger ; voilà le mal que nous fait l'immoralité de notre littérature et de notre théâtre. Et cela est exploité par nos ennemis ; et cela empêche de voir tout ce qu'il y a de bon chez nous ; et cela fait servir l'admirable langue française à véhiculer au loin la corruption. Avouez qu'il n'y a pas là de quoi être fier.

[1] *Croix*, 15 février 1928.

Désastreuse au point de vue *national*, la démoralisation actuelle ne l'est pas moins au point de vue *familial*. Suivons-en les effets dans la jeunesse, dans le mariage, dans les enfants.

1. — Dans un discours au Sénat, le 20 juin 1923, M. de Lamarzelle disait : « Dans le livre, au théâtre, on nous parle du droit de faire sa vie, du droit au plaisir, du droit de la passion, du droit de la chair. Tous ces droits sont les ennemis des familles nombreuses parce que, pour avoir une famille nombreuse, pour résister à cette vie facile qui nous menace de tous côtés et toujours, il faut avoir la force morale. Il faut surtout, et avant tout, l'esprit de sacrifice [1]. »

Rien de plus juste. Un jeune homme qui veut plus tard fonder un foyer ne doit pas se contenter d'acquérir une situation qui lui permettra de faire vivre sa femme et ses enfants, il doit encore, il doit surtout garder son cœur digne de la fiancée qui lui donnera le sien. De quel droit, en effet, serait-on plus exigeant pour les jeunes filles que pour les jeunes gens ? Est-ce que le but à atteindre est moins noble pour ceux-ci que pour celles-là ? Et n'y a-t-il pas une félonie à exiger d'autrui ce qu'on n'apporte pas soi-même ?

Or, que voyons-nous ?

Nous voyons que les jeunes gens qui se conservent intacts ne sont pas la majorité, tant s'en faut. Il faut même dire qu'ils n'y étaient guère encouragés par l'opinion publique, qui les bafouait comme des phénomènes anormaux.

Au contraire, nous voyons que les tout jeunes gens, bien avant l'âge fixé par la loi pour se marier, jouissent d'une liberté qui les expose à tous les entraînements. Lectures, théâtres, bals, cinémas, tout leur est permis. La conversation de camarades vicieux achève en eux l'œuvre de perversion morale ; il n'y a plus pour eux qu'à passer à l'action, et, avec les mœurs actuelles, les occasions ne manquent pas ; elles viennent même s'offrir, puisqu'on nous a rendu les jeunes filles aussi hardies que les jeunes gens.

Si seulement les parents se donnaient la peine de veiller sur leurs fils ! Mais combien souvent on les voit fermer les yeux sur leurs fredaines ! « Il faut bien que jeunesse se passe, » n'est-ce pas ? Parfois même la maman éprouve une secrète fierté à constater les succès du jeune homme ; c'est la preuve qu'il est joli garçon et débrouillard ; tant pis s'il fait des victimes !

Malheureusement, la plupart du temps, il est victime lui-même, car la pente est glissante, et une fois qu'on a commencé à la descendre, il est plus facile de rouler jusqu'au bas que de remonter. Combien de malheureux qui, pour avoir abusé de la vie, sont allés finir à l'hôpital, et combien de mères qui avaient commencé par sourire ont fini par pleurer !

[1] *Journal officiel*, 1923, p. 1013.

En tout cas, il est indéniable qu'une jeunesse ainsi passée ne prépare pas précisément au mariage et ne le fait pas désirer. Quand on se marie, c'est le plus tard possible, *pour faire une fin*, ou pour conclure une union avantageuse qui permettra, grâce à une dot que l'on a cherchée aussi opulente que possible, de réparer les brèches faites à sa fortune. On y réussit plus facilement qu'on ne croit, puisqu'il y a un axiome mondain qui affirme que les meilleurs maris sont ceux qui ont eu un passé scandaleux. Vraiment, Messieurs, on croit rêver quand on entend dire de pareilles énormités. Hélas ! on ne se contente pas de les entendre, on les voit !

C'est encore pire lorsque le jeune homme, dégoûté des joies saines par une conduite sans frein, n'éprouve plus que de l'aversion pour le mariage honnête. Il reste célibataire ; c'est-à-dire qu'avec ses instincts pervertis il devient un danger pour la société, cherchant partout des occasions de satisfaire ses passions et ne reculant pas devant le déshonneur de ses victimes. Doué d'une science infernale pour le mal, il se fait un jeu de séduire, et il n'y réussit que trop. Cette sorte de malfaiteurs moraux est rare, je le veux bien, mais elle existe. La race des Don Juan n'est pas éteinte.

2. — L'immoralité, qui a gâté tant de jeunes et les a empêchés de se préparer par la vertu à leur auguste mission de pères et de mères, devrait s'arrêter au seuil du foyer. Ici la fidélité est mise sous la garde de deux serments, et celui qui jusqu'alors a été trop faible en face du vice devrait pouvoir lui dire : « Tu n'iras pas plus loin ! Arrête-toi là ! Tout est fini désormais entre nous deux ! »

Hélas ! on l'a dit avec une justesse cruelle, *nos actes nous suivent ;* nous pouvons ne plus les commettre ; mais ceux que nous avons commis ont leurs conséquences qu'il n'est pas en notre pouvoir d'éluder.

Croyez-vous, Messieurs, que l'on puisse aussi facilement se débarrasser d'un vice contracté ? Non. Comme on l'a dit, l'habitude est une seconde nature. Le proverbe : « Qui a bu boira ! » s'applique à toutes les passions, et à celle dont nous parlons encore plus qu'à d'autres. Pendant quelques mois, quelques années peut-être, on pourra rester fidèle à ses engagements. Mais ceux qui sont habitués au changement se lassent vite d'une affection qui ne leur offre pas le piment du fruit défendu, et un beau jour la jeune épouse, qui avait donné tout son cœur, s'aperçoit qu'elle est délaissée. Imaginez-vous la désolation que cette expression représente !

Et cela est d'autant plus facile à expliquer que les complices des fautes de la jeunesse ne se résignent pas souvent à être laissées de côté. Elles entendent conserver leur empire néfaste ; elles ne désarment pas, et elles attendent le moment propice pour tendre à nouveau leurs filets. Pour éviter un esclandre, et aussi parce que leurs instincts se réveillent, leurs proies d'hier redeviennent leurs proies d'aujourd'hui. Et voilà une famille qui est brisée.

Encore une autre conséquence qui n'est pas chimérique. Le mari est vraiment fidèle ; il a vraiment rompu avec ses égarements passés. Mais de ces égarements, il a rapporté dans sa santé une altération qu'il ignore et qu'il communique à sa femme. On va voir un médecin, et la jeune épouse qui ignorait tout du passé de celui à qui elle a donné sa foi, apprend brusquement ce qu'a été ce passé. Quel drame alors dans son âme !

Dans ces diverses suites de l'immoralité juvénile, que fera l'épouse ? Ou bien elle souffrira en silence, ou bien elle voudra défendre son foyer, ou bien elle quittera celui qui l'a trompée. Dans le premier cas, sa vie sera un martyre dont peu d'âmes sont capables. Dans le second, ce seront des disputes incessantes, des surveillances humiliantes et des soupçons sans cesse renaissants. Dans le troisième, ce sera la destruction du foyer. Dans les trois, ce sera une vie gâchée pour les deux époux.

3. — Reste une troisième considération et non la moins terrible ; je veux dire les répercussions de l'immoralité dans la postérité.

Première répercussion : la santé de l'enfant. De même que l'alcoolique ne donne plus qu'une vie amoindrie, malingre et souffreteuse, de même celui qui n'a pas su se préserver des excès du libertinage.

Deuxième répercussion : l'atavisme. On appelle ainsi, vous le savez, la loi qui ramène les plantes au type primitif que le travail de l'horticulteur avait développées. De même, nos caractères se transmettent à ceux qui viennent après nous. Cela peut se retrouver dans la première génération, ou dans la seconde, ou dans la troisième. On se dit dans une famille : « Comment se fait-il que cet enfant qui a été toujours bien élevé et qui n'a reçu que de bons exemples, soit ainsi porté au mal ? » On ne s'explique pas d'où lui vient cette nature qui détonne si violemment avec le milieu où il vit, jusqu'au moment où l'on se rappelle un de ses ascendants dont la conduite a beaucoup laissé à désirer. Voyez-vous, Messieurs, quelle responsabilité pour ceux qui ont ainsi gâté leur sang ! Je disais tout à l'heure : *Nos actes nous suivent*. Ils vont plus loin, puisqu'ils poursuivent nos enfants et nos petits-enfants. C'est absolument effrayant !

III. — *Quel est notre devoir à tous en face d'aussi effrayantes perspectives ?*

Dans un tableau célèbre, le peintre français Couture a représenté une orgie au temps de la décadence romaine. A l'arrière-plan de la toile, sous les portiques enguirlandés de fleurs, un vieux Romain paraît et lève les bras au ciel en un geste indigné.

C'est trop souvent ce dont se contentent les honnêtes gens d'aujourd'hui. Ils gémissent et c'est tout. Un trop grand nombre de chefs de famille semblent craindre, en face de l'immoralité montante, d'affirmer leurs droits. L'audace du